

canon fut la même que celle trouvée près du mort, et qu'elle ait été prise à un mandement demeuré sur votre table ?

— Je ne l'explique pas, mais je suis innocent.

Un murmure d'indignation courut dans l'assemblée, la faiblesse de cette défense équivalait à un aveu.

La déposition du Saint, faite d'une voix tremblante, acheva de porter dans tous les esprits la triste conviction de la culpabilité du curé.

— Si vous êtes innocent, qui donc soupçonnez-vous ? demanda le juge.

L'abbé leva une dernière fois les yeux au ciel, puis d'une voix ferme il dit : Je ne connais pas l'assassin.

Un sourire méchant plissa les lèvres du juge.

— Avez-vous à ajouter quelque chose à votre défense ?

— Je suis innocent.

Les catholiques baissèrent la tête et leur cœur se serra de douleur.

Le verdict ne pouvait être douteux.

La peine de mort n'existant pas en Russie, le nommé Miskiévitch ex-curé, assassin de Timothée Ivanovitch, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité dans les mines de Sibérie.

Sans réclamer, il se leva et suivit les gendarmes.

Le lendemain, un prêtre envoyé par l'évêque de Mohilef vint lire la sentence d'interdiction fulminée par le premier pasteur du diocèse contre le criminel que l'Eglise repoussait de son sein.

Calme au tribunal, l'abbé pleura avec amertume.

Quelques jours après, on le transféra à Moscou où l'exécuteur des hautes œuvres, lui passant autour de la taille et du pied droit une chaîne rivée à coups de marteau, l'accoupla avec un parricide condamné comme lui.

Le parricide réclama avec horreur contre un pareil rapprochement. Il n'y avait pas pire que lui, on le laissa ; alors pour se venger il cracha au visage de son compagnon et s'emporta jusqu'à le frapper.

La chaîne partit pour la Sibérie. Vingt ans s'écoulèrent sans qu'on entendit parler du mauvais prêtre, mais la mémoire du scandale qu'il avait donné fut exploitée par les ennemis du catholicisme et peu à peu bien des âmes ébranlées succombèrent.

(à suivre)

---